



Commune  
d'AMPUS

Délibération N° 2014-107

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 DECEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze, le seize décembre, à 20 heures 30,  
le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session  
ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.  
Mmes MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Alain POILPRÉ, Roger MALAMAIRE, Roland NARDELLI,  
Nadine MARION, Laurence COLLADO, Virginie MICHEL, Nathalie FORESTIER, Maylis  
COSTAMAGNO.

Excusés : Nathalie PEREZ LEROUX représentée par Aude ABIME,  
Siegfried JAEGER représenté par Alain POILPRÉ,  
Bertrand STELZ représenté par Hugues MARTIN,  
Fabien MICHEL représenté par Maylis COSTAMAGNO.

Absent : /

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Mme Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 15    Nombre de membres présents : 11    Nombre de Suffrages exprimés : 15  
Pour : 15    Contre : 0    Abstention : 0

### DM N°1 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT EXERCICE 2014

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de modifier le Budget du  
service Eau et Assainissement pour l'exercice 2014 de la façon suivante :

Article/Chapitre	Désignation	Vote
R.I. 021/021	Virement de la section de fonctionnement	- 26 440.41 €
D.F. 023/023	Virement à la section d'investissement	- 26 440.41 €
R.I. 1311/13	Subvention de l'Etat	+ 5 000.00 €
R.I. 1313/13	Subvention du Département	+ 100 000.00 €
R.I. 1641/16	Emprunts en Euros	- 120 000.00 €
D.I. 2158/21	Autres installations, matériel et outillage techniques	- 41 440.41 €
D.F. 615/011	Entretien et réparation	+ 20 000.00 €
D.F. 622/011	Rémunération intermédiaires et honoraires	+ 6 440.41 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE les modifications du budget 2014 du service Eau et Assainissement tel que  
présentées ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire : Hugues MARTIN

